

Mots clés : femme, bandelettes, urologie

Introduction

Depuis 2020, la **place des bandelettes sous urétrales** (TVT/TOT) dans la prise en charge de l'incontinence urinaire d'effort des femmes est **remise en cause**.

Les bandelettes, certes **efficaces**, peuvent être sources de **complications et morbidités** allant jusqu'à **remettre en questions leurs commercialisations** par certains laboratoires.

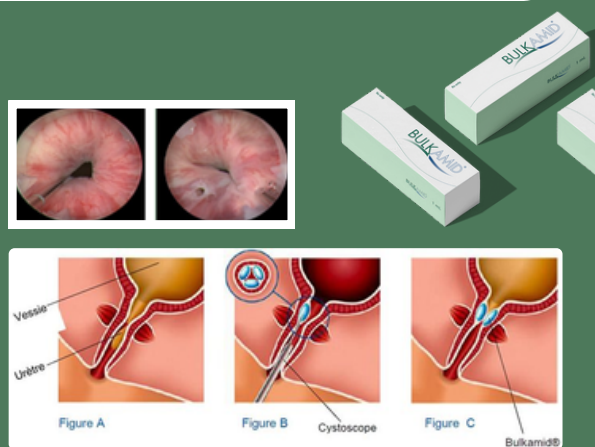
Cependant, **25 à 40% des femmes présenteront une incontinence urinaire d'effort au cours de leur vie**.

Matériels & Méthodes

- **Identification du nombre d'implantations de bandelettes** par an de 2019 à 2024,
- **Estimation de coût moyen d'une intervention** de pose de bandelette versus Bulkamid®.

Les coûts étudiés comprennent : le tarif du séjour ambulatoire (benchmark*), du dispositif médical, de la logistique, auxquels est soustrait la valeur du GHS associée.

- **Analyses des offres de location versus achat.**



Résultats & Discussion

Nette diminution d'implantation de BU, au GHM



COÛTS	Dispositifs Médicaux	Bulkamid®		Bandelettes sous urétrales
		Coût séjour ambulatoire*		
		525 € (45 min)		700 € (60 min)
		LOCATION :		
		270€/mois (pour 3 optiques)		
		INVESTISSEMENT :		
		• Achat : 2973€/optique		
		• Location (sur 12 mois) avec option d'achat :		
		230.40€/mois soit 2764€/optique		
		Bulkamid kit : 810€		BU : 330€
RECETTES	GHS	1440 €		2405€

Comparatif du coût moyen d'une intervention

Projections 2025, au GHM :

Objectif principal : **20-30 patientes/an**

Indications :

- Incontinence urinaire d'effort (+ Insuffisance sphinctérienne)

Phase de test :

- 15 patientes d'ici décembre 2025
- Privilégier la **location avec option achat** ?

Avenir :

- Remboursement en sus, en cours de discussion par les instances ?

Conclusion

Le référencement du Bulkamid® permet de proposer aux patientes souffrant d'incontinence urinaire d'effort, une **prise en charge mini invasive, limitant les complications**. Notre établissement s'oriente vers la **location avec option d'achat des optiques** et un **objectif de 20 à 30 patientes par an** afin de permettre le financement de ce nouveau dispositif.